

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats –BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2006. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil et FMBZ KPMG TUNISIE.

**Bilan
Arrêté au 30 Juin 2006**

(unité: en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT		965	88	498
Créances sur les établissements bancaires & financiers	1	10 155	5 778	6 976
Créances sur la clientèle	2	215 338	214 923	215 621
Portefeuille d'investissement	3	26 796	25 005	24 456
Valeurs immobilisées	4	5 699	5 160	5 542
Autres actifs	5	11 661	12 947	12 840
TOTAL ACTIF		270 614	263 901	265 933
PASSIF				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	6	16 378	22 188	19 340
Dépôt & avoirs de la clientèle	7	11 321	4 006	7 130
Emprunts & ressources spéciales	8	108 439	107 302	105 219
Autres passifs	9	2 495	2 093	4 164
TOTAL PASSIF		138 633	135 589	135 853
CAPITAUX PROPRES				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		37 157	34 654	34 620
Actions propres		(840)	(840)	(840)
Résultats reportés		2 070	1 224	1 224
Résultat de la période		3 594	3 274	5 076
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10	131 981	128 312	130 080
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		270 614	263 901	265 933

Etat des engagements hors Bilan
Arrêté au 30 Juin 2006
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	30/06/06	30/06/05	31/12/05
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	11	10 744	28 347	12 755
Crédits documentaires		5 150	0	65
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		15 894	28 347	12 820
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		20 465	9 796	13 577
Engagements sur titres		1 125	1 729	1 705
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		21 590	11 525	15 282
ENGAGEMENTS RECUS				
Engagements de financement reçus	12	16 900	24 007	22 832
Garanties reçues	13	0	0	100

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2006
 (Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2006	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2005	Exercice 2005
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	14	8 065	7 722	17 215
Commissions		234	98	236
Gains sur opérations de change		51	-	8
Revenus du portefeuille d'investissement	15	1 760	1 735	1 731
Total produits d'exploitation bancaire		10 110	9 555	19 190
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	16	(3 593)	(3 770)	(7 502)
Commissions encourues		(20)	(6)	(10)
Pertes sur opérations de change		-	-	(4)
Total charges d'exploitation bancaire		(3 613)	(3 776)	(7 516)
PRODUIT NET BANCAIRE		6 497	5 779	11 674
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	17	(265)	(169)	(1 826)
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	18	230	(223)	(386)
Autres produits d'exploitation		48	9	36
Frais de personnel		(1 559)	(1 149)	(2 574)
Charges générales d'exploitation		(731)	(452)	(1 181)
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		(38)	(143)	(304)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 082	3 651	5 439
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(25)	19	7
Impôts sur les sociétés	19	(463)	(395)	(370)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 594	3 274	5 076
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 594	3 274	5 076
Résultat par action (DT)	20	0,599	0,528	0,684

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2006

(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2006	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2005	Exercice 2005
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		6 286	6 533	14 690
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(897)	(3 599)	(6 652)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		(5 000)	(7 500)	(7 500)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		5 100	1 074	2 834
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		(1 761)	0	1 282
Sommes versées aux Personnel et C.D.ivers		(2 350)	(2 155)	(3 543)
Autres flux d exploitation		(77)	1	26
Impôts sur les sociétés		0	(641)	(1 130)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		1 300	(6 287)	7
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		0	85	1 731
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		0	1 377	113
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(293)	(200)	(646)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(293)	1 262	1 198
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts sur marché public		0	0	0
Remboursement d'emprunts		0	0	(2 000)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(2 090)	7 607	6 446
Dividendes versés		(1 717)	(1 717)	(1 716)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		(3 807)	5 890	2 730
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités				0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(2 799)	865	3 935
Liquidités et équivalents en début de période		(3 404)	(532)	(531)
Liquidités et équivalents en fin de période	21	605	333	3 404

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une décote de 60% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote de 40% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre sera progressive vise à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7- OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.7-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	:20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	:10 %
- Matériel informatique	:	:15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS**Note 1: Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Au 30-06-06, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Avoirs chez les correspondants locaux	1 771	3 245	0
Créances sur les Etablissements financiers	8 384	2 533	6 976
Total	10 155	5 778	6 976

Note 2: Créances sur la clientèle.

Au 30-06-06, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Prêts C.T (2)	5 851	2 692	3 635
Prêts M.L.T. (1)	208 528	211 171	205 534
Avance en comptes courants	164	222	208
Comptes débiteurs de la clientèle	511	0	86
Valeurs à l'encaissement	9	0	2 976
Leasing (3)	10 808	12 662	11 871
Total brut	225 871	226 747	224 310
Agios réserves	(7 242)	(7 790)	(5 983)
Provisions	(3 291)	(4 034)	(2 706)
Total net	215 338	214 923	215 621

(1) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Encours non échu	196 547	203 059	198 906
Principal échu	1 247	500	359
Intérêts et commissions échus	734	458	485
Principal impayé	7 076	4 827	5 374
Intérêts et commissions impayés	4 510	3 667	2 809
Intérêts à recevoir	3 352	3 788	2 693
Intérêts perçus d'avance	(4 949)	(5 130)	(5 103)
Frais de protêt	11	2	11
Total	208 528	211 171	205 534

(2) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Encours non échus sur entreprises	2 480	2 678	3 573
Encours non échus sur particuliers	218	-	-
Avances sur créances administratives	209	-	-
Crédits de préfinancements des exportations	2 541	-	-
Escompte commercial	288	-	-
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	9	-	-
Intérêts impayés	3	-	1
Principal payé	143	-	58
Intérêts et commissions à recevoir	-40	-	-4
Intérêts à recevoir	0	14	7
Total	5 851	2 692	3 635

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Encours	10 273	12 039	11 340
Principal impayé	341	347	311
Intérêts impayés	53	84	63
Intérêts courus	82	126	97
Autres créances	59	66	60
Total	10 808	12 662	11 871

Note 3 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Titres cotés	4 608	4 608	4 608
Titres non cotés	19 592	20 568	19 012
Fonds gérés BTE SICAR	2 820	0	2 820
Dividendes à recevoir	1 530	1 650	0
Total brut	28 550	26 826	26 440
Provisions	(1 754)	(1 821)	(1 984)
Total net	26 796	25 005	24 456

Note 4 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Immobilisations	8 144	7 355	7 867
Total brut	8 144	7 355	7 867
Amortissements	(2 445)	(2 195)	(2 325)
Total net	5 699	5 160	5 542

Note 5 : Autres postes d'actif

Au 30-06-06, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Personnel	168	145	180
Comite d'entreprise	1 321	1 331	1 292
Etat et collectivités locales	159	982	1 255
Tiers et divers débiteurs	363	187	273
Charges reportées	0	42	0
Opérations monétiques	4	0	3
Créances prises en charge par l'Etat	9 646	10 260	9 837
Total	11 661	12 947	12 840

4.2-PASSIFS**Note 6 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Emprunts inter bancaires en dinars	0	3 000	0
Emprunts inter bancaires en devises	1 856	0	0
Emprunts relais moyen terme en dinars	14 110	19 188	19 340
Avoirs des établissements financiers spécialisés	138	0	0
Compte courant débiteurs chez les correspondants locaux	274	0	0
Total	16 378	22 188	19 340

Note 7 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Comptes à vue	1 448	2 347	1 353
Comptes frais divers	192	178	186
Comptes Leasing	14	0	39
Dépôt à terme	4 600	1 455	2 116
Comptes courants personnes physiques	461	0	151
Comptes courants personnes morales	3 000	0	2 719
Comptes d'épargne	807	0	174
Comptes professionnels en devises	2	0	265
Dépôts en dinars convertibles	70	0	14
Divers	727	26	113
Total	11 321	4 006	7 130

Note 8 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Emprunts extérieurs	80 383	77 301	76 800
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 745	1 597	1 714
Encours Emprunts obligataires	26 000	28 000	26 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	311	404	705
Total	108 439	107 302	105 219

Note 9 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Organismes sociaux	194	151	182
Personnel	266	252	215
Etat et collectivités publiques	430	381	170
Fonds de couverture de risque de change	590	458	546
Autres créditeurs	403	435	1 172
Provisions pour risques et charges	20	20	20
Impôts sur les sociétés	0	395	370
Valeurs exigibles après encaissement (1)	535	0	1 455
Divers	57	0	34
Total	2 495	2 093	4 164

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4.3-CAPITAUX PROPRES**Note 10 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	37 157	34 654	34 620
Actions propres	(840)	(840)	(840)
Résultats reportés	2 070	1 224	1 224
Résultat de la période	3 594	3 274	5 076
Total	131 981	128 312	130 080

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 11 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Garanties sur Emprunts Obligataires	5 068	7 190	5 502
Garanties sur billets de Trésorerie	3 000	20 000	5 000
Cautions sur marché	1 243	0	1 000
Traites avalisées	28	0	0
Cautions sur emprunt en devises	1 073	1 073	1 073
Valeur résiduelle Leasing	81	84	80
Cautions en faveur des établissements bancaires	251	0	100
Total	10 744	28 347	12 755

Note 12 : Engagements de financement reçus

Les engagements de financement reçus correspondent au solde de la 4^{ème} Ligne de crédit BAD non encore utilisé au 30/06/06.

Note 13 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent des traites avalisées sur des participations dans le cadre de la rétrocession des titres aux promoteurs.

Les garanties reçues n'ont pas inclus les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT**Note 14 : Intérêts et revenus assimilés**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Opérations de trésorerie et Interbancaire	91	87	143
Intérêts sur les prêts MLT	7 249	6 904	15 792
Intérêts crédits C.T.	111	68	-
Revenus Leasing	503	517	1 038
Commissions à caractère d'intérêts	111	146	242
Total	8 065	7 722	17 215

Note 15 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Dividendes	1 760	1 675	1 671
Plus values sur Titres	0	60	60
Total	1 760	1 735	1 731

Note 16 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Opérations de trésorerie et Interbancaire	426	711	1 319
Intérêts sur Emprunts extérieurs	1 704	1 608	3 275
Commissions sur Emprunts extérieurs	582	491	1 040
Charges sur Emprunts obligataires	855	928	1 809
Intérêts sur dépôts	26	32	59
Total	3 593	3 770	7 502

Note 17 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Reprise des intérêts réservés	0	0	1 331
Reprise des provisions sur prêts	0	0	3 115
Pertes courues sur Intérêts	(35)	(164)	(857)
Pertes courues sur Principal Prêts	0	(5)	(3 724)
Dotations aux provisions sur prêts	(230)	0	(1 650)
Reprises de provisions Leasing	0	0	(25)
Pertes Leasing	0	0	0
Dotation aux provisions hors bilan	0	0	(18)
Reprises de valeurs	0	0	2
Total	(265)	(169)	(1 826)

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Dotations aux provisions sur titres	0	(308)	(471)
Reprise sur provisions sur titres	230	85	85
Total	230	(223)	(386)

Note 19 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente au premier semestre 2006 a été déterminée sur la base d'un dégrèvement fiscal prévu pour la fin de l'année.

Au 30/06/2006, la BTE présente un crédit d'impôt d'un montant de 389 mille dinars.

Note 20 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du 1^{er} semestre 2006, se présentent comme suit :

	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Résultat net (en DT)	3 594 445	3 274 326	5 076 343
Parts attribuables aux ADP (en DT)	(900 000)	(900 000)	(1 800 000)
Sommes affectées au fond social	0	0	(200 000)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	2 694 445	2 374 326	3 076 343
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	0,599	0,528	0,684

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net du semestre attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30/06/2006 un solde de 604 mille dinars contre 333 mille dinars au 30/06/2005:

Libellé	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	690	88	498
Créances sur les établissements bancaires (Note 1)	1 771	3 245	2 906
Emprunts Inter bancaire (Note 6)	(1 856)	(3 000)	0
Total	605	333	3 404

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2006

En application de l'article 21 bis nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque de Tunisie et des Emirats couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2006. Ces états financiers qui comportent un bilan, un état des engagements hors bilan, un état de résultats, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance limitée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la banque. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Le résultat net de la période tient compte d'un réinvestissement exonéré fixé provisoirement à environ 992 mille dinars.

Compte tenu de ce qui précède et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 30 juin 2006, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 07 août 2006

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI